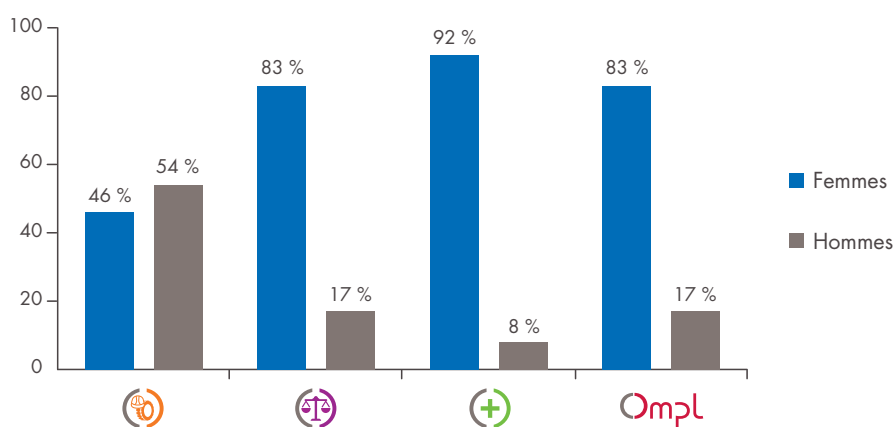




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Pays de la Loire affiche un taux de féminisation global très élevé mais identique à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ❶ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ❷ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure de trois points à la moyenne nationale (80 %) ;
- ❸ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. La région se situe de deux points au-dessus de la moyenne nationale (90 %).



NEUVIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 21 414 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent près de 5 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

❶ Le secteur cadre de vie-technique concentre 17 % des emplois régionaux, pour grande partie (67 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres est la plus masculine du secteur avec près de sept hommes sur dix salariés.

❷ Le secteur juridique représente 10 % des emplois dont 72 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et les salles de ventes volontaires se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

❸ Le secteur santé absorbe plus de 73 % des emplois, localisés pour 38 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires où la présence des hommes est très marginale.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	1 718	46 %	1 995	54 %	3 713
	1 229	50 %	1 241	50 %	2 470
	78	40 %	116	60 %	194
	168	46 %	196	54 %	364
	243	35 %	442	65 %	685
	1 754	83 %	351	17 %	2 105
	105	86 %	17	14 %	122
	1 301	86 %	210	14 %	1 511
	45	58 %	32	42 %	77
	303	77 %	92	23 %	395
	14 332	92 %	1 264	8 %	15 596
	1 857	97 %	49	3 %	1 906
	1 743	89 %	205	11 %	1 948
	4 339	96 %	200	4 %	4 539
	5 339	89 %	658	11 %	5 997
	1 054	87 %	152	13 %	1 206
	17 804	83 %	3 610	17 %	21 414